

Rue Notre-Dame 9
5000 Namur
Fax : 081/ 230.945

*INTERVENTION DU DEPUTE LEON WALRY CONCERNANT LE CONTRAT D'AVENIR POUR LA
WALLONIE*

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2000

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,

« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent », écrivait Camus dans *L'homme révolté*.

S'il est un reproche qu'on ne peut adresser à la majorité, c'est celui de l'atermoiement, de l'attentisme. Six mois à peine après la formation de la nouvelle coalition, nous disposons aujourd'hui d'un Contrat, d'un plan, concerté et détaillé afin de propulser la Wallonie sur la voie d'un avenir prometteur. J'ai eu beau fouiller dans les annales parlementaires et les recoins de ma mémoire, nulle part en Belgique je n'ai trouvé un volontarisme politique si clairement, rapidement et concrètement affiché.

Monsieur Antoine, là où il y a une volonté, il y a un chemin et, en tout cas, la capitulation évoquée, il y a quelques instants, ce n'est pas pour aujourd'hui et c'est encore certainement moins pour demain !

Comme le prétendait Camus dans la citation par laquelle j'ai ouvert cette intervention, c'est aujourd'hui, maintenant qu'il faut jeter les bases du futur de la Wallonie. Le Gouvernement l'a parfaitement compris. Le débat que nous tenons aujourd'hui en témoigne.

Vous me permettrez de rappeler que les Socialistes n'ont cessé, depuis deux décennies, d'afficher leur volontarisme pour permettre à la Wallonie de sortir de l'ornière post-industrielle. Qu'il s'agisse antérieurement du combat institutionnel pour donner vie à la Région. Qu'il s'agisse plus récemment d'accélérer le développement wallon via une DPRC initiée par Robert Collignon. Ou enfin qu'il s'agisse du Contrat d'Avenir porté sur les fonds baptismaux par le Ministre-Président Di Rupo et son Gouvernement, jamais nous ne nous sommes complu dans un attentisme stérile.

Manifestement, ce coup d'accélérateur supplémentaire bouscule une opposition sans doute malmenée par le rythme imposé et la consistance du projet. Alors, c'est de bonne guerre, plutôt que d'attaquer le fond du projet, vous vous en prenez à la forme.

Le Contrat d'Avenir ? Pas assez hiérarchisé, pas assez concerté, pas assez budgétisé, pas amendable, pas assez réaliste, pas assez préparé, et last but not least, pas assez coordonné avec la Communauté française. Bref, à vous entendre, Monsieur Antoine, j'ai vraiment l'impression qu'il s'agit d'un exercice mal foutu.

Sans doute cela s'explique-t-il parce que le PSC n'a pas participé à sa confection. Que voulez-vous, on ne peut pas être et avoir été, même si on a été, depuis l'éternité ou presque ! La rupture n'en est évidemment que plus douloureuse, et je vous comprends ...

Je pense, pour ma part, que la qualité intrinsèque du document permet de balayer toutes vos insatisfactions d'un revers de la main. Pourtant, étant donné justement la qualité de ce document, et la célérité dont a fait preuve le Gouvernement pour exécuter l'exercice, je tiens à répondre à chacune de vos objections, émises qui en Commission, qui à cette tribune, qui encore au travers de la presse.

Premièrement, ce document est on ne peut plus hiérarchisé. Les priorités y sont clairement déterminées. Quatre objectifs principaux, dix principes d'action, vingt mesures à mettre en œuvre dans les deux ans et d'autres à réaliser dès que possible au cours de la législature. Que souhaitez-vous de plus ?

Deuxièmement, la concertation et la consultation qui ont entouré l'élaboration du Contrat d'Avenir ont été multiples et diverses. Le monde universitaire, la population, les partenaires sociaux, les comités consultatifs, tous ces acteurs ont été sollicités. Toutes les forces vives de notre Wallonie ont été entendues par le Gouvernement wallon.

D'ailleurs, Monsieur Antoine, je dois reconnaître une chose, c'est que dans votre intervention, vous avez parlé de communication exceptionnelle. Vous avez utilisé les termes de confiance en soi, vous avez parlé d'optimisme, vous avez parlé d'intérêt pour les interlocuteurs et pour les entrepreneurs. Et bien, Monsieur Antoine, c'est vrai que l'intérêt des entrepreneurs, la confiance en soi retrouvée des Wallons et l'optimisme sont des sentiments positifs essentiels pour redéployer nos activités économiques.

La confiance du citoyen va permettre à notre économie de se développer parce que le citoyen optimiste et confiant va consommer davantage et va, par sa consommation plus importante qu'antérieurement, contribuer à une augmentation de notre produit intérieur brut. Ses sentiments d'intérêt, d'optimisme et de confiance vont évidemment contribuer aux richesses de notre Région.

Troisièmement, la budgétisation n'accompagne pas le document tout simplement parce qu'elle l'a précédé. 10% du budget 2000 ont d'ores et déjà été réaffectés en fonction des priorités contenues dans le Contrat d'Avenir.

Quatrièmement, le rôle du Parlement dans cet exercice n'est nullement réduit à la portion congrue.

Primo, nous en discutons aujourd'hui après l'avoir décortiqué en Commission.

Secundo, s'il ne s'agit pas de l'amender aujourd'hui, c'est tout simplement parce que nous sommes en face d'un document-cadre que nous présente le Gouvernement. Mais rassurez-vous, comme dans toute démocratie qui se respecte, lorsque des projets ou propositions de décret arriveront devant notre Assemblée pour concrétiser légistiquement ce Contrat d'Avenir, vous pourrez déposer pléthore d'amendements si vous le souhaitez.

Cinquièmement, il est vrai que le propos du Contrat d'Avenir est ambitieux. Mais les wallons doivent-ils toujours ronger leur frein et regarder le train de la croissance passer ?

Sixièmement, contrairement à vos cris d'orfraie, le Contrat d'avenir multiplie les pistes de collaborations avec la Communauté Wallonie Bruxelles. J'y ai dénombré plus de 20 possibilités de coordination clairement exprimées. Conjugué aux efforts déployés par la Région lors du présent exercice budgétaire, cet élément me paraît suffisant pour souligner la préoccupation apportée, par la majorité, à la solidarité intrafrancophone. Dois-je rappeler à cet égard l'aide de 2,4 milliards ainsi que les projets d'accord de coopération à conclure avec la Communauté française, par exemple en matière de fonds d'équipement pour l'enseignement technique et professionnel, ou encore l'accueil de la petite enfance ?

Lorsque vous dites, Monsieur Antoine, que la connaissance, c'est important, qu'il faut un nouvel élan et qu'il faut augmenter les moyens techniques et humains dans notre enseignement, et bien c'est évident ! Mais alors, qu'avez-vous fait depuis que vous êtes au pouvoir dans cette Communauté française jusqu'à aujourd'hui ? C'est à se le demander !

Septièmement, votre dernier argument me paraît le plus emblématique de la faiblesse de vos critiques. Ainsi, le Contrat d'Avenir n'a pas été préparé. Aucune étude universitaire, aucune étude économique, aucune étude sociale n'ont préparé le terrain pour l'éclosion d'un plan ambitieux pour la Wallonie !

Primo, de nombreuses études, de nombreux chiffres existent.

Secundo, en vous entendant, j'ai vraiment l'impression que, vous au pouvoir, nous aurions joué dans la fable de l'œuf et de la poule.

Un jour, il faut décider, un jour, il faut avancer. Je pense que, via ce projet, la nouvelle majorité montre à la Wallonie que l'avenir est possible, mais qu'il nécessite une action énergique et rapide. Ici, je pense que le Gouvernement a frappé juste et au bon moment. Il fallait inscrire la Wallonie dans un cercle vertueux et la coalition s'y est attelée sans désespérer.

Je souhaitais effectuer cette longue mise au point parce que, autant je trouve justifié que l'on puisse critiquer l'inaction, autant je pense qu'il est profondément injuste de multiplier les arguments purement formels pour dévaloriser une action aussi importante et emblématique pour l'avenir de notre Région.

Jusqu'à présent, j'ai surtout souligné le volontarisme et la responsabilité dont a fait preuve le Gouvernement wallon en mettant sur pied ce Contrat d'Avenir.

J'aimerais à présent aborder le fond du document pour souligner le but premier et transversal qui anime le projet qui est au centre de nos travaux aujourd'hui. Cet objectif transversal peut, pour moi, se résumer en une phrase : l'amélioration du bien-être de l'ensemble des Wallonnes et des Wallons. Dès à présent, je veux réaffirmer que notre priorité en tant que Socialistes est de ne laisser personne, je dis bien personne, sur le bord de la route. Vous comprendrez que je sois, au nom de mon Groupe, profondément attaché à cet objectif.

Sans détour, il faut admettre que l'un des objectifs fondamentaux du Contrat est le développement économique de la Wallonie via notamment le tissu des PME/TPE. La raison en est simple. Si vous voulez pouvoir redistribuer de la richesse sous forme d'emplois durables ou

d'une aide socio-économique à ceux qui en ont besoin, il faut avant cela créer cette richesse, créer cette potentialité de développement qui nous faisait si cruellement défaut jusqu'il y a peu.

Pour souligner le fondement social de notre démarche et notre volonté d'y intégrer chaque Wallon, je me référerai à deux des quatre priorités qui fondent le Contrat d'Avenir, à savoir l'accélération du développement des arrondissements soutenus par l'Europe et l'implication des jeunes dans le développement de la Wallonie. Quoi de plus social effectivement que d'aider la sous-région la plus pauvre et la catégorie de personnes la plus touchée par le chômage ? A fortiori, lorsque cette catégorie de personnes représente l'avenir de notre Région. A ce titre, je signale d'ailleurs à ceux qui estiment que notre démarche est non-préparée, incohérente, peu structurée, etc., que ces priorités apparaissaient déjà clairement en décembre dans la confection du budget 2000.

Nos fils conducteurs sont donc clairement établis et vous pouvez compter sur le Groupe socialiste pour être vigilant quant à leur suivi.

De même, à ceux qui nous accusent de jouer exclusivement sur l'effet d'annonce sans proposition concrète ni objectif quantifiable, je répondrai en citant quelques engagements écrits en toutes lettres dans le chapitre relatif à l'implication des jeunes dans le renouveau de la Wallonie.

Je suis persuadé que dorénavant, en fonction de la détermination du cadre que représente le Contrat d'Avenir, nous allons pouvoir énormément travailler.

- Premier engagement : les jeunes sortis de l'école doivent être actifs dans les six mois ;
- Deuxième engagement : épauler la Communauté Wallonie-Bruxelles dans l'enseignement technique et professionnel. Les jeunes bénéficieront ainsi d'une formation mieux adaptée aux besoins du monde économique et de la société contemporaine ;
- Troisième engagement : la majorité des jeunes wallons doit pratiquer deux, voire trois langues ;
- Quatrième engagement : généraliser la connaissance et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information ;
- Cinquième engagement : distiller des formations courtes accessibles aux jeunes diplômés afin de favoriser leur insertion sur le marché de l'emploi ;
- Sixième engagement : mettre en œuvre un programme d'actions spécifiques visant à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes ;
- Septième engagement : renforcer la formation en alternance et de l'apprentissage organisé par les centres PME et par la Communauté Wallonie-Bruxelles.
- Huitième engagement : permettre aux jeunes de s'engager dans une formation professionnelle dès l'âge de 16 ans, quel que soit leur passé scolaire.

Vous voyez que le stade incantatoire dénoncé par certains me semble ici largement dépassé. Les engagements sont concrets, les mesures pour les réaliser ne le sont pas moins. Je vous épargnerai d'ailleurs la lecture de la liste- dont la longueur témoigne du pragmatisme dont la majorité fait preuve – des mesures prévues pour la mise en œuvre de ses objectifs et de ses engagements. Et si cela ne suffisait pas à convaincre ceux qui nous traitent de prometteurs de bons jours, je rappellerai que le septième point des principes communs d'action a pour titre « une culture de l'évaluation ».

L'engagement contracté par le Gouvernement de mettre en place une procédure d'évaluation de ce Contrat qui soit à la fois continue et publique est on ne peut plus clair et formel. A ceux qui

nous font des procès d'intention, je demanderai donc au moins qu'ils attendent les premières évaluations avant de prononcer des jugements péremptoirs.

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Le Contrat qui nous est proposé aujourd'hui par le Gouvernement me paraît être un acte qui allie courage et rigueur.

Courage parce que les objectifs sont ambitieux et qu'il ne s'agira plus après de faire preuve d'attentisme et encore moins de reculer.

Rigueur parce que la séquence me paraît extrêmement limpide. Les objectifs, les engagements, les principes d'action, les mesures envisagées et l'évaluation future figurent noir sur blanc.

Je voudrais dès lors apporter à l'exécutif dès à présent le soutien plein et entier du Groupe socialiste dans cet exercice difficile. Car il ne faut pas s'en cacher. A la fin de ce débat, nous serons au pied du mur. Le Contrat est là, les mesures d'application sont connues. Il s'agira de les mettre rapidement en œuvre puisqu'un délai de deux ans est fixé pour la concrétisation d'initiatives extrêmement importantes.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Pour conclure, je voudrais vous faire part d'un sentiment qui m'anime depuis quelques mois. J'ai en effet l'impression que la Wallonie est en train d'enterrer ses vieux démons. J'en vois au moins trois exemples majeurs.

Primo, la morosité ambiante, le pessimisme ont fait place à un volontarisme, à un regain d'initiatives qui me paraissent aujourd'hui contagieux.

Secundo, à la Wallonie ravagée par la crise économique succède aujourd'hui une Wallonie convalescente où les indicateurs économiques principaux reprennent des couleurs et laissent envisager un avenir où tout est possible, notamment pour les jeunes.

Tertio enfin, le changement de mentalité si souvent réclamé me paraît aujourd'hui en cours. Qu'il s'agisse d'infléchir la timidité « entrepreneuriale », d'éliminer le frein sous-régionaliste ou encore d'en finir avec les lamentations stériles, l'acte que nous posons aujourd'hui s'inscrit dans un mouvement global où le quant à soi réducteur et passéiste cède le pas à la volonté d'œuvrer pour l'intérêt général.

Nous sommes au pied du mur, les obstacles à surmonter sont encore nombreux mais je pense que la course d'élan est de grande qualité.

J'espère dès lors que toutes les forces vives participeront positivement au saut qui doit propulser notre Région au 21^{ème} siècle avec des atouts prometteurs, multiples et au service de tous les Wallons.

Créons ensemble, chers amis, cette Wallonie généreuse et solidaire, cette belle terre du cœur et de la rigueur. Rendons l'espoir aux Wallons. Créons du bonheur dans une région accueillante qui doit trouver une place accrue dans le développement de notre pays, dans une Europe tolérante et démocratique. Les Wallons, les Wallonnes sont capables de si beaux rêves et de si horribles cauchemars. Nul doute que notre Contrat d'Avenir engendrera une décennie de rêves, d'espoirs et donc de bonheur.

Je vous remercie.